

Nous ne sommes ni des anges ni des hommes à comparer à l'éminent et très saint évêque de Carthage; mais, bien qu'indignes, nous aimons à nous unir à lui en esprit, et à l'imiter, en félicitant les chrétiens aujourd'hui persécutés, et dénonçant le renouvellement des barbares édits de Decius par de semblables persécuteurs et spoliateurs, indignes du nom de chrétiens qu'ils portent.

Car si les empereurs païens pouvaient excuser leurs édits inhumains en invoquant leur ignorance de la divinité du christianisme, qui peut excuser l'intolérance, l'injustice des législateurs du 19<sup>e</sup> siècle, les quels, devant tout ce qu'ils sont, tout ce qu'ils savent de la civilisation chrétienne qui illumine le monde depuis 1800 ans, retournent contre elle les armes qu'elle leur a données, font de la persécution au nom de la liberté, confisquent les biens et les droits au nom de la tolérance, envoient, comme d'autres vandales, leurs soldats pour dévaster leurs paisibles demeures, forcer les portes de leurs habitations et chasser de leur patrie les hommes les plus respectables, sans égard pour leur faiblesse et les infirmités de leur vieillesse.

Et ils accomplissent tout cela au nom de la liberté. Ah ! qu'ils viennent donc, ces législateurs, apprendre dans nos pays d'Amérique ce que c'est que la liberté et comment se fonde et se perpétue une république glorieuse et prospère, où la liberté n'est pas incompatible avec l'existence de l'Eglise, des lois ecclésiastiques, des académies, des collèges religieux, des écoles et des couvents. Ils y trouveraient, à leur confusion, plus de mille institutions religieuses dirigées exclusivement par des réguliers; ils apprendraient que la protestante Angleterre, dans ses colonies, en possède un nombre égal; que ces pays qui ne se vantent pas d'être chrétiens, ouvrent leurs portes aux membres de tout ordre religieux, même à ceux qui sont expulsés de leurs maisons et de leur patrie par des nations qui professent la civilisation chrétienne et la liberté universelle.....

Un célèbre écrivain français nous fait observer que les prêtres se sont dévoués à dissiper partout, autour d'eux, les ténèbres de l'ignorance, et se sont ensevelis, pendant dix siècles, dans la poussière des écoles pour nous délivrer de la barbarie. (*Génie du christianisme*, partie 4. L. 6. chap. 5). Pareillement un autre écrivain français parlant des moines de l'Occident, fait écho aux précieuses et belles expressions qu'appliquait jadis l'immortel Pio IX aux ordres religieux :

“ Ces phalanges choisies de l'armée du Christ, qui ont été le rempart et l'ornement de la république chrétienne aussi bien que de la société civile. ”

Plaise au ciel que la haine du christianisme ne soit pas la première, la principale cause des actes impies que nous voyons s'accomplir dans quelques contrées d'Europe! Plaise au ciel que l'on comprenne qu'en bannissant l'instruction religieuse, on sème les fondements de la religion, on sème le désordre dans la famille et la destruction dans la société.

En vous envoyant ces témoignages de sympathie, très chers et très révérends Frères, ce n'est pas tant encore l'odieux traitement dont vous êtes victimes que nous déplorons ici, que les funestes et incalculables effets de lois impies, œuvre déplorable de législateurs anti religieux et anti-chrétiens.

Avec la plus grande sympathie et le plus profond respect nous sommes vos frères dévoués en Jésus-Christ.

† JOSEPH-S. ALEMANT,

Archevêque de San Francisco.

† EUGÈNE O'CONNELL,

Evêque de Valley.

† FRANCO MORA,

Evêque de Monterey et Los Angeles.

† PATRIQUE MONOSUE,

Evêque coadjuteur de Grass Valley.

Francisco, San Californie, le 4 mai 1882.

*Les Sœurs de charité.*—M. Leyden, chef de clinique à l'université de Berlin, vient de publier dans le *Deutsche Rundschau*, revue littéraire semi-mensuelle, un article intitulé: *Du rôle des infirmières dans l'hygiène*. Parlant des Sœurs de charité, M. Leyden s'exprime ainsi :

Soigner les malades n'est devenu une mission qu'avec le christianisme, c'est là une vraie œuvre de charité et de miséricorde. Saint Vincent de Paul a eu le grand mérite d'en faire une mission toute spéciale. L'Eglise catholique a bien mérité de l'humanité en instituant des ordres spécialement chargés de soigner les malades. Elle a bien rempli son intention en établissant les frères de Saint Jean de Dieu, et surtout en établissant toutes ces congrégations charitables, vouées aux soins à donner aux malades et infirmes et et au soulagement des malheureux, vocation qu'elles remplissent d'une façon au-dessus de tout éloge. Tous les honnêtes gens du monde entier reconnaissent que la foi ardente et la profonde piété de ces bonnes congrégations forment le levier essentiel de leur sublime abnégation, remplie du plus parfait esprit de sacrifice.

Les œuvres de la miséricorde et de l'amour du prochain, l'accomplissement absolu et parfait des devoirs même les plus humbles, l'abnégation personnelle la plus absolue, le mépris du danger et de la contagion, le renoncement à toutes les joies du monde et à toutes les commodités de la vie d'ici bas, dont font preuve ces bonnes Sœurs, sont incontestablement le fruit de leur piété, qui leur fait entrevoir ces œuvres comme étant les plus agréables à Dieu et qui leur fait espérer recevoir dans l'autre monde la récompense promise à tant de vertus. A ces considérations, il faut encore ajouter que la ferme et intelligente organisation d'une congrégation religieuse facilite singulièrement leur tâche pénible et qu'elle donne, même aux Sœurs les plus jeunes et les plus inexpérimentées, un air de dignité et de gravité. ”

*Une pensée du Général de Charette.*—“ Il est facile pour un homme de cœur de combattre vaillamment sur un champ de bataille pour Dieu et la Patrie; mais ce qui est plus difficile et surtout plus important, c'est de déployer dans les actions de la vie ordinaire, à chaque heure du jour, la même énergie, le même courage pour le triomphe de la vérité religieuse et sociale. ”

*Examen à l'Université Laval.*—Nous apprenons avec plaisir que les messieurs dont les noms suivent ont obtenu le doctorat après un examen des plus sévères subi à l'Université-Laval. Arthur Hébert, Québec;